

**Mouvement Retrouvailles adopté(es) -
non adopté(es) - parents**

États financiers
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de mission d'examen
du professionnel en exercice indépendant

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres du
Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **MOUVEMENT RETROUVAILLES ADOPTÉ(ES) - NON ADOPTÉ(ES) - PARENTS** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 21 mars 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A133765

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

ÉTAT DES RÉSULTATS		
Pour l'exercice terminé le 31 décembre		
	2025	2024
PRODUITS		
Subvention - ministère de la Santé et des Services sociaux	161 900 \$	159 479 \$
COFAQ	10 000	2 000
Colloque	2 950	3 210
Dons et autres	3 456	3 899
Inscriptions et redevances des sections régionales	5 436	10 485
	183 742	179 073
CHARGES		
Salaires et charges sociales	62 850	61 016
Achats de tests ADN	570	1 253
Assurances	6 337	3 821
Colloque	11 138	10 151
Dons divers et aide aux régions	24 567	20 502
Fournitures de bureau et papeterie	4 777	3 820
Frais de déplacement	16 558	3 166
Intérêts et frais bancaires	255	529
Loyer	7 200	6 000
Projets spéciaux	9 680	8 719
Publicité	6 325	2 330
Redevances aux régions	4 250	5 530
Services professionnels	6 694	4 439
Télécommunications	2 816	4 155
Perte sur cession d'une immobilisation corporelle	162	-
Amortissement des immobilisations corporelles	734	643
	164 913	136 074
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	18 829 \$	42 999 \$

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 2024

	Investi en immobili- sations corporelles	Affectations d'origine interne (note 4)	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	1 796 \$	83 646 \$	97 144 \$	182 586 \$	139 587 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(896)	-	19 725	18 829	42 999
Investissement en immobilisations corporelles	1 721	(1 721)	-	-	-
Affectations internes (note 4)	-	49 182	(49 182)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	2 621 \$	131 107 \$	67 687 \$	201 415 \$	182 586 \$

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

BILAN		
Au 31 décembre	2025	2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	200 056 \$	177 967 \$
Taxes à la consommation	1 411	1 961
Subvention à recevoir	883	1 021
Frais payés d'avance	-	1 381
	202 350	182 330
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	2 621	1 796
	204 971 \$	184 126 \$

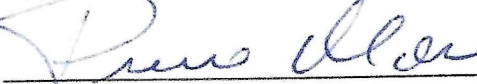
PASSIF

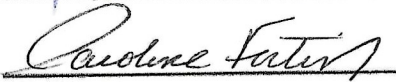
PASSIF À COURT TERME		
Retenues à la source et contributions	1 581 \$	1 540 \$
Sommes dues aux régions, sans intérêts	1 975	-
	3 556	1 540

ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	2 621	1 796
Affectations d'origine interne (note 4)	131 107	83 646
Non affecté	67 687	97 144
	201 415	182 586
	204 971 \$	184 126 \$

ENGAGEMENT (note 5)

Pour le conseil d'administration :

, administrateur/administratrice

, administrateur/administratrice

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	18 829 \$	42 999 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	734	643
Perte sur cession d'une immobilisation corporelle	162	-
	19 725	43 642
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	4 085	14 190
	23 810	57 832
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 721)	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	22 089	57 832
ENCAISSE, début de l'exercice	177 967	120 135
ENCAISSE, fin de l'exercice	200 056 \$	177 967 \$

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme provincial qui s'occupe de grouper en association les enfants adoptés, les parents adoptifs, les parents biologiques d'enfants adoptés et généralement toute personne intéressée aux questions d'adoption, et de veiller à la promotion de leurs intérêts. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

L'Organisme exerce également ses activités sous la dénomination sociale « Mouvement Retrouvailles ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits d'événements corporatifs ainsi que d'inscriptions et redevances des sections régionales sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

L'équipement informatique est comptabilisé au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux de 20 % à 30 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.